

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU SAMEDI 17 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept décembre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 09 décembre 2022, se sont réunis au siège de la Communauté de Communes, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 25
Nombre de votants : 36

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1^{er} Vice-Président, Sylvie DE GAETANO, 3^{ème} Vice-Présidente, François PEDRONO 4^{ème} Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6^{ème} Vice-Président, Jacques MARIE 7^{ème} Vice-Président, Yves LEMONNIER 8^{ème} Vice-Président, Didier PAPELOUX, Rebecca BABILOTTE, Delphine PANDO, Patrice BRIERE, Michel THOMASSON, Claude BENOIST, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Hervé VAN COLEN, David MULLER, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Dominique VAUTIER, Miriam GUERARD, Ihsane ROUX, Véronique BOURNE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Florence GALERANT,

ABSENTS :

Emmanuel LAUSSINOTTE, Thierry GRANTURCO, 5^{ème} Vice-Président, Chhun-Na LENGART, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Didier QUENOUILLE pouvoir à Sylvie DE GAETANO, David REVERT, pouvoir à Delphine PANDO, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Régine CURZYDLO 10^{ème} Vice-Présidente, pouvoir à Yves LEMONNIER, Françoise LEFRANC 11^{ème} Vice-Présidente, pouvoir à Jacques MARIE, Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2^{ème} Vice-Présidente, pouvoir à Philippe AUGIER, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS, Philippe LANGLOIS 9^{ème} Vice-Président, pouvoir à Michel MARESCOT, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE, pouvoir à Ihsane ROUX, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Véronique BOURNE Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO,

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

-ooOoo-

DELIBERATION N°D183_171222

**COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR COTE FLEURIE
PASSATION D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT
Autorisation**

Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



Il est rappelé que la collecte en Porte-à-Porte des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) est réalisée en prestation depuis 2018 pour les communes de Saint-Gatien-des-Bois, Saint Pierre-Azif et Vauville. De plus, depuis leur mise en place, les points d'apport volontaire du territoire sont collectés par un prestataire extérieur. Enfin, chaque année depuis 2020, une consultation est réalisée pour évacuer les déchets produits par les gens du voyage.

Afin de rationaliser la gestion de ces prestations, il a été décidé de les réunir au sein d'une seule consultation lancée pour 3 lots, sous forme d'appel d'offres. Chaque lot sera attribué séparément.

Lot 1 : Collecte des points d'apport volontaire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Lot 2 : Collecte des ordures ménagères et des emballages en porte-à-porte dans les communes de Saint-Gatien-des Bois, Saint-Pierre-Azif et Vauville

Lot 3 : Collecte et mise à disposition de bennes à déchets pour les gens du voyage.

La durée du marché est de 1 an, à compter du 01 juin 2023, renouvelable 2 fois un an.

Après avis favorable de la Commission Environnement en date du 12 septembre 2022, et du Bureau des Maires réuni le 02 décembre 2022, il est demandé au Conseil de bien vouloir :

- autoriser le lancement de la consultation sous forme d'appel d'offres ouvert
- désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres, afin de prendre connaissance de l'analyse des offres et retenir celles économiquement les plus avantageuses.

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE le lancement d'un appel d'offres ouvert

DESIGNE les membres de la Commission d'Appel d'Offres, afin de prendre connaissance de l'analyse des offres et retenir celles économiquement les plus avantageuses.

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



Bénéville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville